

Agnès Lesale a 4 enfants au prénom algérien... et elle pleure parce que le père les séquestre en Algérie

écrit par Christine Tasin | 5 août 2019



Elle s’y attendait, mais la nouvelle est quand même un coup de massue : **les deux garçons d’Agnès Lesale, une mère de famille de Cléon au sud de Rouen, se trouvent bien en Algérie avec leur père**, comme l’a révélé [Le Journal d’Elbeuf](#). “Il a dit qu’il les laisserait là-bas”, précise-t-elle. Dès mercredi, [elle avait confié à France Bleu](#) ses craintes que le père ait fait des duplicatas des passeports des enfants, qui ont la double nationalité. **Il semblerait qu’il soit passé par l’Espagne avant de se rendre en Algérie**. Il indique y être depuis deux semaines, “*mais je pense que ça fait plus longtemps*”, lance Agnès.

Contacté par la police française

“Je m’y attendais mais j’espérais quand même qu’il soit en France, explique la mère de famille. Ça aurait été plus simple de récupérer mes enfants”. Les forces de l’ordre sont parvenues à le contacter après avoir intercepté sa voiture à Villeparisis, en Seine-et-Marne, conduite par un de ses amis. Ce dernier a donné le nouveau numéro de téléphone du père.

“Une policière a pu parler à Shakib, l’aîné, mais il n’osait pas répondre car derrière son père lui demandait de ne rien dire”, assure Agnès Lesale, qui s’est

rendue jeudi au commissariat d'Elbeuf. Le commissariat de Rouen ne donne pas de précision sur le contenu de la discussion, mais confirme qu'il y a bien eu un contact. ***"Mon mari a affirmé qu'il reviendra peut-être en France, mais sans les enfants"***, ajoute Agnès. Pourtant, si le divorce n'est pas encore prononcé, c'est bien elle qui a la garde exclusive de leurs quatre enfants.

Un long combat qui s'annonce

Dans ce genre de dossier, difficile de savoir vers qui se tourner. "Je suis un peu perdue, reconnaît Agnès, j'essaie de voir toutes les démarches à faire". Sa plainte déposée début avril n'a que peu d'utilité tant que le père des enfants est à l'étranger. **Elle compte écrire au ministère de la justice** dans l'espoir de faire avancer le dossier.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/je-ne-les-ramenerai-pas-le-pere-de-famille-qui-a-enleve-ses-deux-enfants-pres-de-rouen-est-en-1564758895>

.

Combien de fois devra-t-on dire aux femmes en quête d'exotisme qu'en se mariant avec un musulman, elles prennent un gros risque ? Un énorme risque, celui de voir leurs enfants et notamment les garçons enlevés en France et envoyés dans la famille paternelle. Sans parler du risque de radicalisation...

Combien de fois devra-t-on dire aux femmes qu'en procréant avec un musulman, même si elles ne se sont pas converties, les enfants sont musulmans, automatiquement. Ajoutez à cela que les garçons en question ont des prénoms musulmans et la double nationalité... et il ne reste plus que les yeux pour pleurer à Agnès Lesale (et les enfants que le père n'a pas -encore ?- enlevés.

Il n'y a pas de surprise. Le pays de Buteklika et du FLN est l'un des pays qui ont refusé de signer la convention de la Haye de 1980 pour faciliter les retours d'enfants enlevés à l'étranger...

.

Naturellement, nous connaissons tous des ex-musulmans bien tous tous rapports, amoureux de la France et de ses valeurs, comme Pascal Hilout, d'origine marocaine et apostat de l'islam, plus français que celui qui peut compter 12 générations avant lui sur notre sol.

.

Il n'empêche...

Notre culture est différente. Nos lois sont différentes. Et les femmes, ces gourdasses, se croient protégées par les lois françaises ! Gageons en plus que Agnès Lesale, comme la plupart de ses semblables, ne voit pas le rapport entre l'horreur qu'elle vit et l'islam...

Les Algériens peuvent continuer de séduire nos femmes et de leur voler leurs enfants.